

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISEEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICALSyndicat mixte
Artois
Mobilités

Séance du jeudi 12 décembre 2024

Le **jeudi 12 décembre 2024 à 10h00**, les membres du comité syndical d'Artois Mobilités étaient réunis.La présidence a été assurée par M. **Laurent DUPORGE**, président, assisté de Messieurs, David THELLIER 1er vice-président et Alain DUBREUCQ, troisième vice-président.Régulièrement convoqué
le 5 décembre 2024Titulaire(s) présent(s)*CABBALR* (communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane) : M. Daniel LEFEBVRE ; M. Jean-Pierre SANSEN ; M. Jean-Marie MACKE ; M. Ludovic IDZIAK ; M. David THELLIER ;*CAHC* (communauté d'agglomération de Hénin-Carvin) : -*CALL* (communauté d'agglomération de Lens-Liévin) : M. Pierre CHÉRET ; M. Alain DUBREUCQ ; M. Laurent DUPORGE ; M. Abdeljalil IDYOUSSEFObjet : *Décision
modificative n°3 -
Exercice 2024 - Budget
annexe M43 (point 3)*Titulaire(s) absent(s) / excusé(s)*CABBALR* : M. Julien DAGBERT ; M. Bruno CHRÉTIEN ;*CAHC* : M. Charly MÉHAIGNERY ; Mme Valérie BIEGALSKI ; Mme Valérie CUVILLIER ; M. Christophe PILCH ; M. Steeve BRIOIS ; M. Daniel MACIEJASZ ; M. Philippe KEMEL.*CALL* ; Mme Estelle SZABO ; M. Dominique RÉAL ; M. Daniel KRUSZKA ;RÉSULTAT DU VOTE :Suppléant(s) présent(s)*CABBALR* :*CAHC* : M. Bernard DELIERS*CALL* : Mme Nadine DUCLOYNombre de titulaires
en exercice :
21Suppléant(s) absent(s) / excusé(s)*CABBALR* : M. Bernard DELETRE ; Mme Sophie DUBY ; M. Michel DASSONVAL ; Maurice LECOMTE ; M. Jacques SWITALSKI ; M. Bertrand LELEU ; M. Gaëtan VERDOUCQ*CAHC* : M. Régis DELATTRE ; M. Nicolas MOREAUX ; Mme Kataline BIGOTTE ; Mme Inès TAOURIT ; M. Alain MASSON ; M. Marcello DELLA FRANCA*CALL* : M. Alain BAVAY ; M. Joachim GUFFROY ; M. Stéphane SIKORA ; M. Bruno TRONI ; Mme Samia SADOUNE ; Laurent DUCAMP.Nombre de titulaires
présents :
9Nombre de suppléants
présents :
2Nombre de suppléants
votants :
2Pouvoir(s) :
0Nombre total de
votants :
11Pouvoirs : Néant.Suppléances : M. Dominique RÉAL a été suppléé par à Mme Nadine DUCLOYSecrétaire de séance : M. Daniel LEFEBVREAdministration : Paskal BARBELETTE ; Elise POUILLET ; Quentin DENOYELLE ; Benoit DESCAMPS ; Stéphanie HUBINET ; Fabrice SIROP ;Accusé de réception du
contrôle de légalité
Le : 12/12/2024Publication
Le : 12/12/2024Certifié exécutoire
Le : 12/12/2024

LE COMITÉ RAPPELLE que conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse d'Artois Mobilités ;

- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Décision modificative n°3 – Exercice 2024 – Budget annexe M43

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M43 ;

Vu la délibération n°2024/14/CS du comité syndical d'Artois Mobilités du 5 avril 2024 portant approbation du budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe selon la nomenclature comptable M43 ;

Considérant la nécessité de réviser les crédits inscrits au budget primitif, tant en dépenses qu'en recettes, pour la section d'exploitation et d'investissement ;

Vu l'exposé du président,

Et après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : APPROUVE la décision modificative n°3 de l'exercice 2024 du budget annexe M43, tant en dépenses qu'en recettes, conformément au document annexé à la présente délibération.

Article 2 : VOTE les crédits au niveau des chapitres budgétaires et des chapitres globalisés.

Résultat du vote :

Abstention(s) : 0

Pour : 11

Contre : 0

Laurent DUPORGE
Président d'Artois Mobilités



Fait et délibéré le 12 décembre 2024
Pour extrait certifié conforme.

Sens	Section	Chapitre	Service	Objet	Montant
Dépenses	Fonctionnement	011	Ressources	Charges à caractère général	50 000,00
Dépenses	Fonctionnement	023	Ressources	Virement à la section d'investissement	- 1 500 000,00
Dépenses	Fonctionnement	66	Ressources	Charges financières	190 000,00
Dépenses	Fonctionnement	68	Ressources	Provisions pour risques et charges	2 000 000,00
Total dépenses de fonctionnement					740 000,00
Recettes	Fonctionnement	73	Ressources	Versement Mobilité	740 000,00
Total recettes de fonctionnement					740 000,00
Dépenses	Investissement	23	PPBA	Immobilisations en cours	- 2 320 000,00
Dépenses	Investissement	21	Infrastructure/PPBA	Immobilisations définitives	820 000,00
Total dépenses d'investissement					- 1 500 000,00
Recettes	Investissement	021	Ressources	Virement de la section de fonctionnement	- 1 500 000,00
Total recettes d'investissement					- 1 500 000,00

Section de fonctionnement

Section d'investissement